

Numéro et objet de la  
délibération

2021\_04\_003

COMPTE  
ADMINISTRATIF

2020

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU C.C.A.S DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE**

Séance du 1<sup>er</sup> avril 2021

L'an deux mil vingt et un et le premier avril à 17 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, salle la cantarelle, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Nathalie NURY.

Présents : Lauriane GOMIS, Cora MUNOZ, Nicole BOUCHE, Sandrine COTTAZ, Marie Christine JANSEN, Joëlle GRAVOULET, Michèle LAURIER, Christophe MORTREUX, Marcel MONTAGARD, René CARLHAN, Marc CERDA, Claire SEGUIN, Nicole ROUSSELLE

Excusés : Isabelle ASSEMAT Solenne EMANUELLI, Jocelyne CHAVE

Pouvoir : Isabelle ASSEMAT donne pouvoir à Lauriane GOMIS, Jocelyne CHAVE donne pouvoir à Nicole BOUCHE

Après s'être fait présenter le Compte Administratif du budget du CCAS, tant en fonctionnement qu'en investissement pour 2020, il convient de voter le document en l'absence du Président du CCAS.

Le Conseil d'Administration ayant ouï l'exposé

Et après en avoir délibéré

APPROUVE le Compte Administratif 2020 du budget du CCAS en adéquation avec le Compte de Gestion, qui présente les résultats suivants :

**Section de fonctionnement**

Dépenses	55 484.59 €
Recettes	76 999.74 €
Excédent reporté	18 096.36 €
Soit un résultat de	+ 39 611.51 €

**Section d'investissement**

Dépenses	0 €
Recettes	0 €
Excédent reporté	119 €

**Soit un solde d'investissement de 119.00 €**

Reste à réaliser en dépenses : 119.00 €

Reste à réaliser en recettes : 0.00 €

**Soit un solde de reste à réaliser de : - 119.00 €**

**Soit un excédent de financement de : 0.00 €**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Copie certifiée conforme  
La Présidente du CCAS  
Nathalie NURY

